



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

| | |
|-------------------------|---|
| IDENTIFICATEUR | Vitre & miroir |
| CODE PRODUIT | 101043,101044 |
| USAGE RECOMMANDÉ | Nettoyant pour vitre et miroir |
| RESTRICTION UTILISATION | Ne pas utiliser avec d'autres produits nettoyants. |
| FOURNISSEUR / FABRICANT | Chic Marine 611 Iberville Repentigny, QC J6A 6Y7 514-744-5651 www.chicmarine.com |
| TELEPHONE URGENGE | CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures) |

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

| | | |
|---------------------------------|---------------------------------|--|
| CLASSIFICATION | Irritation oculaire 2B | |
| ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE | | |
| MENTIONS AVERTISSEMENT | ATTENTION | |
| MENTIONS DANGER | H320 | Provoque une irritation des yeux. |
| CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION | P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulations. |
| CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE | P305+P351+P338 P337+P313 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. |
| CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE | P233 | Maintenir le contenant fermé de manière étanche. |
| CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION | P501 | Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales. |
| AUTRES DANGERS | Sans objet. | |

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| DÉNOMINATION CHIMIQUE | C.A.S | CONCENTRATION |
|-----------------------|----------|---------------|
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | 5 – 10 * |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | 1 – 5 * |

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

| | |
|--------------------|--------------------------------------|
| VOIES D'EXPOSITION | Inhalation, cutanée, oculaire, orale |
|--------------------|--------------------------------------|

| | |
|--------------|---|
| INHALATION | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| CUTANÉE | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| OCULAIRE | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin. |
| ORALE | NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux. |
| NOTE MÉDECIN | Traitement spécifique : selon les symptômes. |

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---------------------------------|---|
| AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS | Mousse chimique, eau, dioxyde de carbone, selon les conditions de l'incendie. |
| AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS | Un jet d'eau directement sur le produit peut causer la formation importante de mousse. |
| DANGERS SPÉCIFIQUES | Aucun. |
| ÉQUIPEMENT PROTECTION | Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH. |
| PRÉCAUTIONS SPÉCIALES | Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau. |

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

| | |
|---|--|
| PROTECTION PERSONNELLE | Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel. |
| INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE | Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire. |
| PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES | Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. |

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|-------------|--|
| MANUTENTION | Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. |
|-------------|--|

| | |
|------------------------|--|
| | Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| STOCKAGE | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés. |
| MATIÈRES INCOMPATIBLES | Acides forts. |

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENT | C.A.S. | SOURCE | VALEUR |
|----------------------|----------|---|--|
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | ACGIH ACGIH OSHA OSHA NIOSH NIOSH NIOSH CSST CSST | VEMP 200 ppm VECD 400 ppm VEMP 400 ppm (980 mg/m ³) VECD 500 ppm (1225 mg/m ³) VEMP 400 ppm (980 mg/m ³) VECD 500 ppm (1225 mg/m ³) DIVS 2000 ppm VEMP 400 ppm (980 mg/m ³) VECD 500 ppm (1225 mg/m ³) |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | ACGIH OSHA NIOSH NIOSH CSST CSST | VECD 0.2 mg/m ³ VEMP 1 mg/m ³ VEMP 1 mg/m ³ DIVS 15 mg/m ³ VEMP 1 mg/m ³ VECD 3 mg/m ³ |

| | |
|---------------------------------------|---|
| MÉCANISMES TECHNIQUES | Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition. |
| PROTECTION RESPIRATOIRE | Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement. |
| VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION | Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail. |
| PROTECTOIN OCULARE | Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures. |
| RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE | Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. |

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|----------------------------|
| APPARENCE | Liquide bleu, transparent. |
| ODEUR | Orange |
| SEUIL OLFACTIF | Non disponible. |
| pH | 9.46 |
| POINT DE FUSION/CONGÉLATION | 0°C |
| POINT INITIAL D'ÉBULLITION | 100°C |
| POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée) | Ne s'applique pas. |
| TAUX ÉVAPORATION | Non disponible. |
| INFLAMMABILITÉ | Ininflammable. |
| LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ | Ne s'applique pas. |
| LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ | Ne s'applique pas. |
| TENSION DE VAPEUR | Non disponible. |
| DENSITÉ DE VAPEUR (air=1) | Non disponible. |
| DENSITÉ RELATIVE | 0.971 |
| SOLUBILITÉ (eau/autre) | Soluble. |
| COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau) | Non disponible. |
| COV | 122 g/L (0.126 Kg/Kg) |
| VISCOSITÉ | Similaire à l'eau. |

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------|--|
| RÉACTIVITÉ | Stable lors de l'utilisation recommandée. |
| STABILITÉ CHIMIQUE | Stable dans les conditions normales d'utilisation. |
| RÉACTIONS DANGEREUSES | Aucune polymérisation. |
| CONDITIONS À ÉVITER | Ne pas mélanger avec d'autres produits nettoyants. |
| MATIÈRES INCOMPATIBLES | Acides forts. |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX | Oxydes de carbone. |
| INFORMATION ADDITIONNELLE | Aucune. |

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| | |
|-------------------|--|
| EFFETS AIGUS | |
| INHALATION | Peut causer une irritation temporaire. |
| CUTANÉ | N'est pas un irritant cutané. |
| OCULAIRE | Peut causer une irritation temporaire et de la rougeur. |
| ORALE | Peut causer un inconfort gastrique si ingéré en grande quantité. |
| EFFETS CHRONIQUES | |
| INHALATION | Aucune donnée. |

| | | | |
|----------------------------|----------------------|----------|---|
| CUTANÉ | Aucune donnée. | | |
| OCULAIRE | Aucune donnée. | | |
| ORALE | Aucune donnée. | | |
| INFORMATION ADDITIONNELLE | | | |
| EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC) | Alcool isopropylique | 67-63-0 | Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme. |
| EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC) | 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme. |
| EFFETS MUTAGÈNES | Aucune donnée. | | |
| EFFETS TERATOGENES | Aucune donnée. | | |
| EFFETS REPRODUCTION | Aucune donnée. | | |
| EFFETS SENSIBILISATION | Aucune donnée. | | |
| ORGANES CIBLES | Aucune donnée. | | |
| MALADIES AGRAVÉES | Aucune donnée. | | |
| SUBSTANCES SYNERGIQUES | Aucune donnée. | | |

| DÉNOMINATION CHIMIQUE | C.A.S. | LD50 ORAL mg/kg | LD50 CUTANÉ mg/kg | LC50 INHALATION |
|-----------------------|----------|--------------------|----------------------|-----------------------|
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | 5045, rat | 12800, lapin | 16970 ppm, 4h, rat |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | 560, rat | 400, lapin | 450 ppm, 4 h, rat |

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|-------------------------------|---|
| PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION | Non disponible. |
| POTENTIEL BIOACCUMULATION | Non disponible. |
| MOBILITÉ DANS LE SOL | Non disponible. |
| AUTRES EFFETS NOCIFS | Non disponible. |
| AUTRE INFORMATION | Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités. |

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

| | |
|-----------------------|---|
| MÉTHODE D'ÉLIMINATION | L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. |
| EMBALLAGE CONTAMINÉ | Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets. |

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| |
|---|
| TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA) |
|---|

Non réglementé pour le transport.

POLLUANT MARIN

Non.

REMARQUE

Éviter le gel.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA

LCPE

Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.

ÉTATS-UNIS

TSCA

Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION

1.0

DATE

16 août 2017

PRÉPARÉE PAR

AUTO-CHEM INC.

ABBRÉVIATIONS

ACGIH

American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA

American Industrial Hygiene Association

CAS

Chemical Abstract Service

CEPA

Canadian Environmental Protection Act

CIRC

Centre International pour la Recherche sur le Cancer

CL / LC

Concentration létale / Lethal concentration

DL / LD

Dose létale / Lethal dose

CE / EC

Concentration efficace / Effective concentration

IARC

International Agency for Research on Cancer

LCPE

Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

LES/NDL

Liste extérieure des substances / Non domestic substances list

LIS/DSL

Liste intérieure des substances / Domestic substances list

NIOSH

National Institute for Occupational Safety and Health

NTP

National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA

Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

PEL

Permissible Exposure Limit

SIMDUT

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL

Short-term Exposure Limit

STOT

Specific target organ toxicity

TCOC

Toxicité pour certains organes cibles

TLV

Threshold Limit Value

TSCA

Toxic Substances Control Act

TWA

Time Weighted Average

USEPA

United States Environmental Protection Agency

VECD

Valeur exposition courte durée

VEMP

Valeur exposition moyenne pondérée

WHMIS

Workplace Hazardous Materials Information System

AVIS AU LECTEUR

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.